



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

vaccinations

Question écrite n° 82423

Texte de la question

M. Dominique Dord attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur le recul de la confiance envers les vaccins. En effet en 2005, 90 % des Français avaient une opinion favorable envers les vaccins, ils n'étaient plus que 61,5 % en 2010 et la tendance continue d'être à la baisse selon deux enquêtes comparables de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé. En cause notamment la crainte suscitée par la présence d'aluminium dans de nombreux vaccins qui peut provoquer une lésion de tissus. La France a été pionnière dans l'utilisation de vaccins sans adjuvant (et sans aluminium) jusqu'en 2008, où la suspension de la vente de vaccins sans adjuvant a été décidée. Aussi elle l'interroge sur les dispositions qu'elle compte prendre pour répondre aux attentes de cette population souhaitant la remise en place de vaccins sans adjuvant.

Texte de la réponse

De nombreux vaccins comportent dans leur composition des substances dénommées adjuvants dont l'ajout permet d'augmenter de façon spécifique la réponse immunitaire pour une même dose d'antigène vaccinal. Les principaux adjuvants utilisés sont des sels d'aluminium. Sur la base de nombreuses observations et essais réalisés lors du développement des vaccins, ce sont en effet les sels d'aluminium qui sont apparus les meilleurs candidats pour leur pouvoir adjuvant et leur meilleure tolérance. Les vaccins adjuvantés par un sel d'aluminium sont utilisés avec un recul d'utilisation de plus de 40 ans dans l'ensemble du monde, constituant ainsi une large population de référence. Le remplacement des adjuvants aluminiques dans la composition des vaccins ne pourra se réaliser qu'après de nombreux essais et études cliniques permettant de s'assurer de l'efficacité et de la tolérance de la nouvelle formulation. Concernant la possibilité de disposer d'un vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite sans adjuvant aluminique, il n'en existe ni sur notre territoire ni sur ceux des autres pays européens. Le groupe d'études sur la vaccination de l'Assemblée nationale a recommandé dans son rapport du 13 mars 2012 un moratoire sur les adjuvants aluminiques en application du principe de précaution. L'Académie de médecine a rendu public en juin 2012 un rapport sur les adjuvants vaccinaux soulignant l'absence de preuve de leur nocivité et s'opposant au principe d'un moratoire. L'organisation mondiale de la santé (OMS) a également confirmé cette position sur le sujet. Dans son avis du 11 juillet 2013, le Haut conseil de la santé publique (HCSP) estime que les données scientifiques disponibles à ce jour ne remettent pas en cause la sécurité des vaccins contenant de l'aluminium au regard de leur balance bénéfices-risques. Il recommande la poursuite des vaccinations prévues dans le calendrier vaccinal en vigueur. Il encourage la poursuite de recherches visant à évaluer la sécurité des adjuvants disponibles et le développement de nouveaux adjuvants. A la demande de la ministre des affaires sociales de la santé et des droits des femmes, de poursuivre la recherche, l'agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) a reçu une dotation spécifique pour une étude sur le sujet des conséquences de l'aluminium dans les vaccins. Les résultats de cette étude, attendus pour l'été 2017, permettront d'améliorer les connaissances et d'évaluer la toxicité des adjuvants aluminiques de certains vaccins. Le Premier ministre a confié à la Députée Sandrine Hurel la mission de formuler des recommandations pour améliorer le taux d'adhésion de la population et des professionnels de

santé à la vaccination. Son rapport sera remis au mois de septembre prochain à la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, qui proposera sur la base des recommandations de ce rapport, l'organisation d'un grand débat national avec l'ensemble des parties prenantes sur les bénéfices et les intérêts de santé publique de la politique vaccinale et les inquiétudes que la vaccination suscite.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Dord](#)

Circonscription : Savoie (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82423

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 juin 2015](#), page 4640

Réponse publiée au JO le : [11 août 2015](#), page 6117